



Famille du média : Médias institutionnels

Audience: N.C.

Sujet du média : Banques-Finance

1 Decembre 2022

Journalistes : -

Nombre de mots : 1204

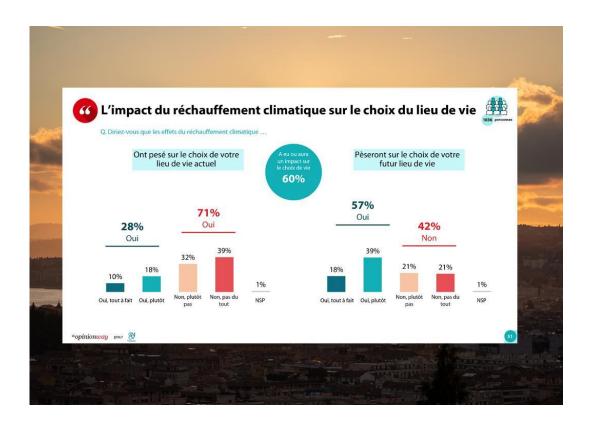
p. 1/3

Visualiser l'article

www.banquedesterritoires.fr

Cadre de vie : les Français accordent de plus en plus d'importance à l'accès aux services de santé et à la nature

Selon les résultats du baromètre 2022 de l'Observatoire national du cadre de vie présentés ce 30 novembre, 54% des Français préfèrent aujourd'hui habiter en dehors de la ville et avoir un accès direct à la nature. Parmi les services qu'ils souhaitent avoir en priorité à moins de 15 minutes de chez eux, une très large majorité cite en priorité un médecin généraliste et une pharmacie.



© ONCV et Adobe stock

Qualité et confort du logement, calme et sécurité sont les trois éléments les plus importants du cadre de vie actuel des Français, selon <u>l'édition 2022 du baromètre de l'Observatoire national du cadre de vie (ONCV)</u> dont les résultats ont été présentés ce 30 novembre. 61% des personnes interrogées par Opinion Way* pour le compte de l'ONCV mettent en avant le premier critère (+4 points par rapport à 2021), 55% le deuxième (+2 points), tandis que la sécurité - 54% des réponses - fait un bond de 5 points et se révèle plus importante pour les personnes âgées de 65 ans et plus (63%), les habitants de villes moyennes (62%) et les personnes vivant dans un quartier proche du centre-ville (58%).

Pour rappel, l'ONCV, qui a été créé à la rentrée 2019, associe l<u>'Ordre des géomètres-experts,</u> le Conseil national de l'<u>Ordre</u>





Cadre de vie : les Français accordent de plus en plus d'importance à l'accès aux services de santé et à la nature

1 Decembre 2022

www.banquedesterritoires.fr p. 2/3

Visualiser l'article

des architectes, l'Office professionnel de qualification des urbanistes (OPQU), l'Union nationale des aménageurs (Unam), l'Association française interprofessionnelle des écologues, la <u>Fédération des Scot</u>, l'Office français de la biodiversité (OFB) et le pôle habitat de la Fédération française du bâtiment (FFB). Objectif de son baromètre annuel : comprendre comment les Français perçoivent leur cadre de vie et livrer aux décideurs locaux des indicateurs sur les principaux facteurs de satisfaction des habitants chez eux ou au travail. L'outil est segmenté en trois parties : "les perceptions du cadre de vie actuel", "les critères les plus importants dans le choix de son cadre de vie", et, nouveauté cette année, "l'impact du changement climatique sur le choix du cadre de vie".

Inquiétudes sur le pouvoir d'achat et l'accès aux soins

Cette édition 2022 reflète la période de forte inflation actuelle, deux Français sur cinq mentionnant "l'argent et le pouvoir d'achat" comme un élément important lorsqu'on évoque leur cadre de vie, et ce critère est en forte hausse (+11 points). Alors que la désertification médicale constitue aussi un sujet de préoccupation majeur dans de nombreuses parties du territoire, la proximité des services de santé est un autre critère qui prend de plus en plus d'importance chez les personnes interrogées (41%, +12 points). 23% d'entre elles considèrent même que cette proximité est indispensable pour leur cadre de vie. Sept Français sur 10 (69%) estiment d'ailleurs qu'il est tout à fait prioritaire de disposer d'un médecin généraliste à moins de 15 minutes de chez eux, et 65% d'une pharmacie. Les Français qui jugent prioritaire la présence d'un médecin généraliste sont plutôt des personnes âgées de 50 ans et plus (76% contre 61% des personnes âgées de moins de 50 ans, voire 52% des personnes âgées de 18 à 24 ans) ou des personnes vivant en province (71% contre 61% des Franciliens).

Plus de la moitié des Français préfèrent habiter en dehors de la ville

Le baromètre 2022 montre aussi que les Français jugent leur cadre de vie moins satisfaisant en matière d'offre de services qu'en 2021 (72% de satisfaits et un recul de 4 points pour l'accès aux loisirs, de même que pour la proximité avec les services de santé). En revanche, ils se montrent plus satisfaits lorsqu'on les interroge sur des éléments tels que la présence de la nature (80%, +3 points) ou l'absence de pollution (65%, +2 points). 54% affirment d'ailleurs préférer habiter en dehors de la ville et avoir ainsi un accès direct à la nature.

Alors que la crise sanitaire a suscité des désirs d'ailleurs, plus d'un tiers des Français déclarent vouloir déménager pour gagner en confort (35%, +1 point). Cette aspiration est particulièrement forte chez les femmes (40% contre 30% des hommes), les jeunes (54% des personnes âgées de moins de 35 ans contre 29% des personnes âgées de 35 ans et plus), les actifs (40% contre 29% des inactifs) et les urbains (43% des habitants de l'agglomération parisienne contre 30% des ruraux).

Partagés quant à l'idée de se rapprocher de leur travail (53%) ou de leurs proches (46%), les avis des Français sont plus tranchés concernant l'environnement de leur logement : ils penchent pour un logement fonctionnel mais éloigné du centre-ville (75% contre 23% qui, au contraire, mettent la dimension fonctionnelle au second plan par rapport à la localisation en centre-ville). Le besoin de calme est en effet un critère important pour une grande partie des personnes interrogées, qui souhaitent voir le moins de personnes possible lorsqu'ils sortent de leur maison/appartement (72%).

La proximité avec les commerces et les services est un critère très variable, selon les Français : si 52% d'entre eux préfèrent avoir un espace plus petit mais être proches des services commerciaux, médicaux, etc., l'autre moitié favorise l'espace quitte à s'éloigner des services (46%). "Ce clivage s'explique en partie par l'habitude des modes de vie : 86% des ruraux privilégieront leur logement, quand les habitants de l'agglomération parisienne préféreront l'accès aux services, commerces, soins, etc. (36%, soit +24 points par rapport aux ruraux)", analyse l'ONCV.

Un fort besoin de nature



Cadre de vie : les Français accordent de plus en plus d'importance à l'accès aux services de santé et à la nature

1 Decembre 2022

www.banquedesterritoires.fr p. 3/3

Visualiser l'article

Interrogés sur les actions de végétalisation prioritaires dans les villes et territoires, les Français citent en premier la préservation de la biodiversité (59% la jugent tout à fait prioritaire), le développement d'espaces naturels près des centres-villes (57%) et la plantation d'arbres, de fleurs dans les espaces publics et chez les particuliers (55%). L'accès à la nature est, en effet, un enjeu important pour 85% des Français, 44% le jugeant tout à fait prioritaire. En revanche, les actions de "renaturation" en ville (toits et murs végétaux) et les jardins partagés sont moins citées et apparaissent comme secondaires

Si 71% des Français affirment que le changement climatique n'a pas pesé sur le choix de leur lieu de vie actuel, il peut avoir un impact leur choix futur pour 57% des personnes interrogées (dont 18% de oui, tout à fait). Cette tendance est particulièrement marquée chez les plus jeunes, les habitants de l'agglomération parisienne et les personnes qui ont envie de déménager. Ils sont respectivement 69%, 64% et 69% à déclarer que les effets du réchauffement climatique pèseront sur le choix de leur futur lieu de vie.

L'augmentation des températures et les canicules, ressenties notamment pendant l'été et l'automne 2022, sont la première crainte mentionnée par un quart des personnes interrogées (25%). Viennent ensuite le besoin d'adapter les équipements du logement (13%) et l'augmentation des catastrophes naturelles (12%).

L'impact du changement climatique devient, dès lors, un autre motif pour souhaiter vivre ailleurs : près d'un Français sur cinq déclare qu'il pourrait reconsidérer son lieu d'habitation en fonction de l'évolution du réchauffement climatique (19%, dont 9% dans une autre région ou pays).

*Sondage OpinionWay pour l'Observatoire national du cadre de vie réalisé du 2 au 3 novembre 2022 auprès d'un échantillon de 1.036 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, constitué selon la méthode des quotas - critères de sexe, d'âge, de catégorie socioprofessionnelle, de taille de l'agglomération (urbains) et de région de résidence.